



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120340

TRANSFERT DU MARCHÉ DES COMMERÇANTS NON SEDENTAIRES DU
PARKING DU MOULIN DU MILIEU SUR LA PLACE DU DONJON

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**TRANSFERT DU MARCHÉ DES COMMERÇANTS NON
SEDENTAIRES DU PARKING DU MOULIN DU MILIEU SUR LA
PLACE DU DONJON**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du réaménagement des espaces publics du centre-ville et notamment, celui de la place du Donjon, le Conseil municipal, par délibération du 19 septembre 2011, avait autorisé le transfert du marché des commerçants non sédentaires sur le parking du Moulin du Milieu.

Les travaux actuellement en cours prendront fin en décembre 2012. Toutefois, compte tenu de leur avancement, la réintégration du marché sur la place du Donjon pourrait avoir lieu avant cette date, mais probablement dans un périmètre restreint.

En application de l'art. L 2224-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de la Fédération départementale des commerçants non sédentaires des Deux-Sèvres, a été sollicité pour cette réintégration du marché sur la place du Donjon rénovée.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le principe de la réintégration du marché des commerçants non sédentaires du parking du Moulin du Milieu vers la place du Donjon, dans un premier temps, dans un périmètre restreint puis, dans un deuxième temps, à l'achèvement des travaux de la place du Donjon, dans une configuration définitive.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER